

MAIRIE DE MONTIGNY-LE-CHARTIF

28120

Tél. : 02.37.24.22.31

messagerie : montigny-le-chartif@wanadoo.fr

**Procès-verbal de la session ordinaire
du jeudi 8 mars 2012**

Affiché le 9 mars 2012

Convocations adressées le 2 mars 2012.

L'an deux mille douze, le 8 mars à 20 heures 45, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur FAUQUET Joël, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs FAUQUET Joël, AUGER Eric, Madame JULIEN Annie, Messieurs ROBIN Jean-Paul, LAUFRAY Bruno, LAMELET Alain, Mme HERMAN Christine, Messieurs PELLERIN D'YERVILLE Christian, HUET Jean-Paul, Madame SEVESTRE Maryline, DESCHAMPS Pascal.

Absents excusés : Messieurs BOUILLON Jean-Philippe, BEAUVAIS Jean-Pierre.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé.

Secrétaire de séance : Madame HERMAN Christine.

Vote des budgets primitifs 2012

Suite à la réunion de la commission des finances, Monsieur Le Maire présentant en détail les prévisions budgétaires des différents budgets, les budgets primitifs annexes de 2012 sont votés à l'unanimité (main levée) au chapitre, ils s'équilibrent :

- Pour le service de la régie de distribution de l'eau potable à 136 777 € en section d'exploitation et à 101 582 € en section d'investissement.
- Pour le service « Activité agricole », le budget est voté en sur équilibre à 29 300 € en dépenses de fonctionnement et à 34 037 € en recettes de fonctionnement.

Le budget primitif 2012 de la commune est voté au chapitre pour s'équilibrer à 522 269 € en fonctionnement et à 704 549 € en investissement.

Vote des taux d'imposition des trois taxes

Après avoir présenté l'état de notification des taux d'imposition de 2012 de la taxe d'habitation et des taxes foncières, le conseil municipal vote à main levée les taux d'imposition soit

le produit fiscal s'établit ainsi :

Taxe d'habitation au taux de	8,95 %	soit un produit de	52 062 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties au taux de	13,09 %	soit un produit de	48 472 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties au taux de	30 %	soit un produit de	<u>30 360 €</u>
		soit un total de	130 894 €

Objet : Réalisation d'un prêt de 50 000 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération de construction d'un bâtiment de restauration scolaire-Programme 2012

Considérant que par sa délibération du 14 janvier 2010, le conseil Municipal a décidé la réalisation de cette opération d'un montant de 160 425.44 €, dont le plan de financement s'établit ainsi :

Réserve parlementaire : 5 000.00 €

DGE : 27 987.00 €

Conseil Général : 41 981.00 €
CDC : 14 000.00 € soit 88 968.00 € de subventions
L'autofinancement est de 21 457.44 €, et il a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 50 000 €.

Pour le financement de cette opération, Monsieur FAUQUET Joël , maire de la Commune de Montigny-le-Chartif est invité à réaliser auprès de la caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 50 000 € et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Duré du prêt : 15 ans

Périodicité des échéances : annuelles

taux d'intérêt actuariel annuel : 4,51%

Amortissement : naturel

Le Conseil autorise Le Maire, M. FAUQUET à signer le contrat de prêt.

Le Point sur les travaux

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux à la salle de restauration scolaire. Au logement du commerce, les travaux d'isolation se terminent et les employés communaux se chargent de la peinture.

Au logement social au 7 rue de Nogent, une canalisation de chauffage a gelé dans le grenier, des dégâts importants nécessitent des travaux de remise en état et les nouveaux locataires ne peuvent pas occuper ce logement en mars. Après en avoir délibéré, les conseillers décident d'annuler le loyer de mars 2012 au vu de l'état du logement suite aux dégâts des eaux.

Informations et Questions diverses

Etablissement des tours de garde

Suite à l'organisation des élections présidentielles du 22 avril et 6 mai, il a lieu d'établir les tours de garde

Le conseil Municipal a établi les tours de garde comme suit :

bureau de vote

8 h à 10 h 30	10 h 30 à 13 h	13 h à 15 h 30	15 h 30 à 18 h
HERMAN Christine	ROBIN J.Paul	HUET J.Paul	PELLERIN d'Yerville J.François
SEVESTRE Maryline	DESCHAMPS Pascal	BOUILLON J.Philippe	FAUQUET Joël
AUGER Eric	LAUFRAY Bruno	BEAUVAIS J.Pierre	JULIEN Annie
		LAMELET Alain	

Monsieur le Maire fait part de la vente de paille sur champs sur les parcelles de la commune. Le prix proposé s'élève à 25 € la tonne. Le Conseil accepte ce prix, et autorise Monsieur Le Maire à encaisser ce produit sur le budget « activité agricole ».

Monsieur le Maire expose qu'une partie de la récolte de blé de 2011 n'a pas été vendue par contrat, il reste environ 53 tonnes de blé à vendre au prix du marché, vu le contexte , la commune se doit de valoriser au mieux la vente de ces produits agricoles. Le Conseil Municipal charge et autorise Monsieur le Maire de vendre

M. Lamelet annonce que l'USMC a été dans l'obligation d'annuler le cross du 15 avril du fait qu'aucun service d'assistance n'est disponible ce dimanche.

M. Deschamps Pascal fait part de l'organisation d'un concert de cuivres le 13 avril à 20 heures 45 à l'Eglise.

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire